



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

**Demande en renouvellement d'un titre de séjour « carte bleue européenne »
pour ressortissant de pays tiers travailleur hautement qualifié**

(en application de l'article 45-1 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration)

Nom(s) (nom(s) de famille)			
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))			
Prénom(s)			
Date de naissance	/ / (jour / mois / année)		
Lieu et pays de naissance			
Nationalité			
Adresse au Luxembourg	Rue :	N° Maison :	
	Localité:	Code postal	
Contact	E-mail :		
	Tél./GSM :		
Lieu de la demande			
Date de la demande	/ /		
Signature du demandeur	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.		

Au plus tard dans les **deux mois** avant l'expiration du titre de séjour, la demande de renouvellement est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale et des guichets en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité ;
- une copie du contrat de travail, dûment daté et signé, portant sur une rémunération au moins équivalente au salaire annuel brut moyen ;
- une preuve de la perception du salaire (p.ex. 3 dernières fiches de salaire, déclaration d'impôt) ;
- un certificat d'affiliation récent à la Sécurité sociale reprenant l'intégralité des affiliations ;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

**Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire,
veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.**

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet <https://gd.lu/immigration> .